Aureil
commune

BULLETIN MUNICIPAL

FEV 2023

p2 - Infos pratiques
p3 - Edito du maire
p4 - Vivre à Aureil
p6 - Travaux et voirie
p8 - Les jeunes Aurétois
p10 - Les aînés d'Aureil
p11 - Les associations
p15 - Agenda / Etat civil

N°17

Le Bouche à Aureil

Infos Pratiques

Assistantes maternelles agréées :

- Mme BLANCHET Annick
  Virolles - 18, Allée du Tilleul - 87220 Aureil — 06 61 20 71 61
- Mme FRUGIER Madison
  287, route des Carrières - 87220 Aureil — 06 58 32 27 52
- Mme ROUGERIE Marie-Claude
  Rue du Puy Piaulaud - 87590 St-Just-le-Martel — 05 55 56 31 40

La micro-crèche :

- A Petits Pas
  Guilaine GEOFFRE — 05 55 58 91 60

Les associations :

- Association de Chasse Communale Agréée
  Hélène DAVID-BRUNET — 06 19 38 75 93
- FNATH association des accidentés de la vie
  Marie-Pierre AJUSTE — 06 70 11 01 47
- Union Sportive Aureil Eyjeaux (football)
  Nicolas GEOFFRE — 06 81 37 41 06
- Aureil Tennis Club
  Claire BONNET — 06 87 64 69 40
- Courses et Randonnées
  Christian DESBORDES — 05 55 00 21 65
- La Puce à l'Aureil
  Thierry DELMAS — 06 79 29 82 73
- L'Or du Temps
  Jean-François CITHAREL — 05 55 00 22 60
- Les Amis de la Saint Hubert
  Marcel CHATARD — 06 81 06 96 90
- Parents d'élèves
  Mélanie GARREAU — 06 14 16 38 79
- Zum'Fit
  Carole BLEUSE — 06 19 10 19 41
- Comité des Ostensions
  Eliane CHABANNIER — 05 55 00 94 95
  Josette BIDAUD — 05 55 00 27 31
- Comité des Fêtes
  Dalila LERGENMULLER — 06 29 68 74 69
  Damien PORTEFAIX — 06 88 61 28 29

Assistante sociale :

Mme MERCIER
4 bis avenue Locarno à Limoges — 05 55 30 09 92

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable :

- Accueil de la clientèle :
  S.I.A.E.P des Allois
  Mairie - 87400 LA GENEYTOUSE — 05 55 09 70 12
- Renseignements techniques :
  Ets MIANE et VINATIER
  19100 BRIVE - Dépannage 24h/24 — 05 55 86 08 61

Destruction des nuisibles :

- Lucien DAVID — 06 82 31 59 53
- Hélène DAVID-BRUNET — 06 19 38 75 93
- Laurent BIDAUD — 06 07 11 49 17

Bulletin municipal d'Aureil N°17
Dépôt légal Février 2023
Réalisation : Bernard Thalamy, Laëtitia Magne
Photos : Laëtitia Magne, Christian Ponsolle
Insta : #ObjectifDams

Impression :
Atelier Graphique
Limoges - 05 55 50 68 22
Imprimé à 550 ex
papier 100% recyclé

Mairie d'Aureil :

49 rue des Ecoles
87220 AUREIL
05 55 00 28 11

Fax. 05 55 00 23 57
accueil@mairie-aureil.fr
www. mairie-aureil.fr

Heures d'ouverture au public :
Du lundi au Vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Suivez toutes les actualités !
@aureil87220

Accueil des pèlerins Saint Jacques de Compostelle :

Mme NÉRON de SURGY Marie
33 Rue des Ecoles, Aureil - 05 55 09 03 77 - 06 07 37 79 03

Collecte des déchets :

Ordures ménagères bacs verts : Vendredi Matin
Déchets recyclables bacs bleus : Mercredi après-midi semaine paire
Encombrants : 14 mars et 12 septembre 2023
(s'inscrire en ligne : **encombrants.limoges-metropole.fr**)
Déchetterie la plus proche : EYJEAUX
Poulenat - Les Comudes - 87220 Eyjeaux — 05 55 30 42 55
Horaires d'ouverture : Mardi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Une carte d'accès est obligatoire. Elle sera délivrée sur place, gratuitement, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Permanences téléphoniques Maire et adjoints :

Le numéro d'appel d'urgence de la Mairie
durant les soirs, les week-ends et les jours fériés est le :
06 75 81 20 56

Le mot du Maire

Chères Aurétoises, chers Aurétois,

En ce début d'année 2023, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos vœux pour l'année nouvelle : vœux de santé tout d'abord, vœux de bonheur et de prospérité.
L'année qui commence ne se présente pas sous les meilleurs hospices mais si nous savons cultiver le lien humain, alors nous saurons avancer collectivement.

Nous avons pu, le samedi 21 janvier dernier, en présence du Conseil Municipal mais aussi du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants, vous retrouver afin de partager un moment de convivialité. Pour rappel, la dernière cérémonie de vœux s'est tenue en janvier 2020, il y a trois années, une éternité.
L'assistance nombreuse témoigne du besoin de se retrouver et de partager. La présence de Mme Isabelle BRIQUET Sénatrice, de Mr Jean Claude LEBLOIS Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, la participation de 13 communes dont cinq Maires de la Communauté Urbaine de Limoges Métropole traduit un sentiment d'appartenance et de soutien.

A cette occasion, nous avons pu faire le bilan des années écoulées et tracer les perspectives de l'année 2023.
Au-delà du bilan dressé, je veux ici reprendre les projets 2023 présentés à cette occasion et extraire certaines annonces présentées lors des vœux. Il s'agit de :

- **La création d'une zone artisanale** route de Laubaudie avec l'appui du service développement économique de Limoges Métropole,
- **L'ouverture d'un Terra Aventura,**
- **Le déplacement de la station d'épuration** de Virolles,
- **Le début de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux de la maison du Bourg,** en vue de la création d'un tiers lieu agricole,
- **Une convention avec Limoges Métropole pour le début de l'Assistante à Maîtrise d'Ouvrage pour les travaux du Prieuré,**
- **Les études pour la construction d'un terrain Multisports,** en cœur de bourg,
- **La réfection des vestiaires du stade et du revêtement du terrain de tennis,**
- **La poursuite des travaux dans les salles d'accueil de l'ALSH,**
- **La réfection de la toiture de la tour Est du Prieuré,**
- **L'extension du Colombarium,**
- **Le début des travaux de revégétalisation de la cour de l'école,**
- **Des travaux d'enfouissement de la dernière ligne électrique** sous fils nus de la commune ainsi que de l'éclairage public de la zone de Chavagnac,
- **Les travaux d'entretien de la voirie et des Chemins Communaux,**
- **Le redémarrage du distributeur de pain** courant mars,
- **La présence d'un Food Truck** le jeudi midi à la Gare d'Aureil,
- **En complément des diverses manifestations qui ne manqueront pas d'être portées par les associations présentes sur la commune, dont je remercie les membres, le nouveau Comité des Fêtes participera lui aussi à créer du lien et au rayonnement de la commune.** Merci de leur accorder un peu de votre attention en répondant au questionnaire joint à ce bulletin.
- **2023 sera l'année des ostensions,** une manifestation qui se tient tous les 7 ans. Elles auront lieu le samedi 1er juillet de cette année. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et peuvent se rapprocher de l'association des ostensions pour la préparation de cette manifestation qui attire un très large public.

Enfin, nous continuerons les démarches pour :

- **Favoriser l'installation d'un maraîcher bio** dans le cadre de la ceinture verte,
- **Construire 6 logements locatifs** dans le bourg
- **Permettre l'installation de panneaux photovoltaïques** en mode « pastoral » sur des terrains communaux.

Tous ces travaux ne pourraient voir le jour sans l'appui de divers financeurs dont la participation représente de 60 à 80 % du coût total hors taxe du projet. Selon la nature du projet, on notera la participation de L'État dont France Relance, du Département, de la Région Nouvelle Aquitaine, de Fonds Européens, de Limoges Métropole, du Syndicat d'Électrification de la Haute-Vienne, de la Caisse d'Allocation Familiale ou du Rectorat.

2023 verra donc encore se réaliser de nombreux et beaux projets pour les habitants de notre commune, heureux de partager le verre de l'amitié au terme de la cérémonie.

Je vous invite maintenant à découvrir l'actualité d'Aureil et vous souhaite une bonne lecture.
Bien à vous,

Bernard Thalamy
Maire d'AUREIL,
1er Vice-Président de LIMOGES MÉTROPOLE

Vivre à Aureil

LE COMITÉ DES FETES D'AUREIL

En réponse à l'appel au volontariat exprimé dans le bulletin municipal de juin 2022, onze habitants de la commune d'Aureil se sont manifestés auprès de la Mairie avec le souhait de participer à la création d'un Comité des Fêtes à Aureil.

La première réunion organisée par la Mairie s'est tenue le 11 octobre et a permis d'acter la volonté de chacun de s'inscrire dans le projet par la création d'une association ad hoc : rédaction des statuts, du règlement intérieur, ébauche d'une programmation, assurance et autres sujets ont ainsi été traités au cours de plusieurs réunions, dans une démarche participative et collaborative mais surtout toujours dans la bonne humeur !

L'objet de l'association est défini autour de la "proposition de toutes formes d'actions susceptibles de concourir à l'animation de la commune, de contribuer à promouvoir le lien social, interculturel et intergénérationnel de la population et plus largement de participer au rayonnement de la commune".

L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 12 janvier 2023 et a désigné les représentants de l'association. Ont été élu(e)s à la majorité des voix :

Absent sur la photo : François ETCHESSAHAR

Co-présidente : Dalila LERGENMULLER
Co-président : Damien PORTEFAIX
Co-secrétaire : Loïc BONJOUR
Co-secrétaire : Romain BAYLET
Co-trésorière : Véronique THALAMY
Co-trésorier : François ETCHESSAHAR
Membres fondateurs : Annick BLONDET, Véronique GAGNANT, Emmanuel CORET, Laurent BIDAUD, Virginie DOUSSEAUD.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour adhérer à l'association et participer aux projets à venir. Si vous souhaitez vous investir, votre aide nous sera précieuse.

La programmation des manifestations à venir est encore en réflexion.

Nous souhaitons également recueillir votre avis quant aux manifestations que vous souhaiteriez voir se dérouler à Aureil.
Nous vous remercions de nous en faire part en retournant le questionnaire joint à ce bulletin à la Mairie d'Aureil.

Surveillez les canaux habituels de la Mairie (site internet, Facebook, Twitter, bulletin municipal) pour connaître les prochains évènements qui seront organisés et auxquels nous vous espérons nombreux.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Une soixantaine de personnes s'est retrouvée au son du clairon devant le monument aux morts d'Aureil.
Une dizaine d'enfants appartenant au Conseil des Jeunes a participé à la cérémonie commémorative par la lecture d'une Ronde de Mots évoquant la guerre à hauteur d'enfant. **Merci à tous les présents, parents, enfants, habitants et élu(e)s.** Cette cérémonie fait résonance à l'heure où la guerre en Ukraine nous rappelle que la folie des hommes demeure.

SYLVIE, ÉPICIÈRE AMBULANTE

Installée tous les lundis dès 16h à côté du pizzaïolo sur le parking de la gare d'Aureil. **Son épicerie ambulante, a pour enseigne Le Local en pagaille.** Sylvie a en effet le souci de proposer un maximum de produits locaux ou à défaut fabriqués en France. De nombreux produits (volailles fermières des Pigeonneaux du Moulin à la Meyze, porc de la ferme du Puy de Panard, miel du Limousin, œufs frais, vin, bière, saucisson, légumes...) sont proposés en diverses quantités. En ce moment elle propose des plateaux raclette avec du fromage 100% limousin, à partager ou tout simplement pour se faire plaisir ! N'hésitez pas à consulter son site internet :
https://mme-clavaud.sumupstore.com
et son facebook **le petit marché de Sylvie**

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables et des encombrants est une compétence obligatoire, transférée à la Communauté Urbaine.
Depuis le 1er janvier, il y a du nouveau pour l'enlèvement des encombrants.
En effet, l'inscription à la collecte semestrielle se fait directement via la plateforme en ligne :
encombrants.limoges-metropole.fr

L'inscription en mairie et/ou par téléphone est toujours possible, au plus tard 72 H avant la date de collecte définie au planning annuel (14 mars et 12 septembre 2023).

Conditions à respecter pour le ramassage :
- Le point de collecte doit être accessible par un véhicule poids lourd,
- Le poids est limité à 80kg par pièce,
- Le volume maximum autorisé est de 2m^3,
- Le chargement doit être possible via un camion de collecte.

Renseignez-vous sur la liste des objets considérés comme des encombrants.

NOUVELLE VIE POUR LE DISTRIBUTEUR DE PAINS DU BOURG

Notre Commune a été une des premières de la Haute-Vienne à s'équiper de ce type d'appareil.
Après trois années de fonctionnement, des ennuis de santé de notre prestataire ont conduit à l'arrêt de l'approvisionnement de la machine.
Malgré toutes les démarches entreprises par la municipalité, nous n'avons pas été en capacité de trouver un repreneur. En effet, plusieurs facteurs se sont conjugués. Tout d'abord la Covid, puis diverses augmentations sur les carburants, l'énergie et la farine ont achevé les perspectives de rentabilité de ce type de projet.

Alors que nous nous apprêtions à retirer la machine, nous avons pu relancer le projet avec la Boulangerie de Saint Paul. Mr LETELLIER, pâtissier, reprend l'affaire de Mr LOURADOUR et ce dernier continuera à confectionner le pain.

NOUS COMPTONS SUR CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS POUR AVOIR LE REFLEXE « PAIN : MACHINE DU BOURG ».
La pérennité de ce service dépendra d'une fréquentation et d'un usage régulier.

Alors, courant mars : jouez collectif !
Nous vons informerons via le site internet et le facebook de la Mairie de la date exate d'approvisionnement.

DÉCO DE NOËL

Le conseil municipal a opté cette année pour une décoration de Noël non lumineuse, quelques volontaires souhaitant tenter de relever ce défi tout en gardant la magie de cette période chère aux enfants.
Une promenade sur les chemins et dans les bois communaux a permis de rassembler et d'assembler des couronnes de feuillages. Après séchage elles ont été décorées d'éléments naturels et de matériaux recyclés.
Face à l'école du bourg, le cèdre a accepté de prêter ses branches, son tronc et son pied, à cette expérience qui, nous l'espérons, vous a séduis.

LE PRIEURÉ

La commission extra-municipale continue ses travaux quant aux perspectives d'utilisation de ce lieu emblématique d'Aureil, acquis en octobre 2020 par la Commune. Durant ce temps de réflexion, la mise hors d'eau des bâtiments se poursuit.
La tourelle d'entrée dont il ne restait que les murs, s'est vue parée à nouveau d'un beau chapeau.

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

L'association Mieux Être Pour Tous Limousin, soutient, depuis 2007, la ferme orphelinat de Yovokopé au Togo où vivent 440 enfants non parrainables et non adoptables. Elle finance des projets dans l'éducation, la santé, l'agriculture et la vie quotidienne.
Le 27 novembre 2022, un container est parti d'Aureil à destination de Lomé (capitale du Togo) pour Yovokopé. Grâce à la mobilisation des bénévoles et des sympathisants de l'association, nous avons pu collecter du matériel scolaire, des livres, des chaises et des bureaux d'enfants, du matériel informatique, des centaines de paires de lunettes, des vêtements, du linge, des jouets et bien d'autres choses encore qu'un adhérent a accepté de garder de longs mois dans ses locaux.
La Mairie d'Aureil nous a permis de stocker les palettes qu'un transporteur a acheminé jusqu'à Lyon, bénévolement, d'où est parti le container.
MERCI à tous !

Aidons-les aujourd'hui à ne plus avoir besoin de nous demain !

2 impasse des charmes
87220 AUREIL
contact@amept-limousin.com
Amept-limousin.com

CHEMINS DE RANDONNÉES

Le travail réalisé par la commission chemin continue avec l'inscription des chemins de randonnées au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnées) qui a pour objectif de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constituent les chemins ruraux. Le Conseil Départemental installe actuellement sur la commune le balisage et la signalétique.

OBJETS TROUVÉS

La mairie centralise les objets trouvés sur la voie publique du territoire d'Aureil : lunettes de vue trouvées sur un sentier, clefs de voiture près du cimetière, une écharpe bleue sur la route de la mare, clefs avec porte-clefs Yamaha, écharpe d'un enfant devant l'école, ...
N'hésitez pas si l'un de ces objets vous appartient ou si vous pensez avoir égaré autre chose, faites un petit tour par la mairie !

Travaux et Voirie

LE SIAEP DES ALLOIS

Le **S**yndicat **I**ntercommunal d'**A**limentation en **E**au **P**otable, ou plus communément appelé le Syndicat des Allois, était à sa création en 1963, composé de quatre communes : Aureil, Eybouleuf, Eyjeaux et la Geneytouse. Il en regroupe 6 aujourd'hui, Saint-Bonnet-Briance et Saint-Paul y ayant adhéré depuis. Son siège est situé à la mairie de La Geneytouse.

Le SIAEP des Allois en quelques chiffres :
- 6 communes, soit 2958 abonnés en 2021 qui représentent approximativement 5600 habitants desservis,
- un volume d'eau distribuée d'environ 325 000 m³ annuellement,
- un linéaire de réseau avoisinant les 260 kms,

- un rendement de l'ordre de 84 %.

Il dispose de deux ressources distinctes en eaux :

▪ Trois captages propres au syndicat comptant uniquement des eaux souterraines :

- La Roche situé sur la commune d'Eybouleuf,
- Maison Rouge situé sur la commune de Saint-Denis des Murs,
- Fondadouze situé sur la commune de Saint-Paul.

▪ Et la possibilité d'achat d'eau superficielle au Syndicat Vienne Combade, provenant de l'usine de production d'eau potable située sur la commune de Saint-Léonard de Noblat, par le biais d'une convention.

La composition du Comité Syndical :

Deux représentants par commune siègent au Comité Syndical, chaque représentant ayant un suppléant :

Aureil	Eybouleuf	Eyjeaux	La Geneytouse	St-Bonnet-Briance	St-Paul
B. Thalamy	O. Labregère	J. Roux	R. Desroche	C. Reygnaud	Y. Pauzat
S. Parot	R. Serru	P. Lagauterie	A. Theys	T. Mayaud	F.Lemarchand

Le Comité Syndical élit un bureau composé de :

- son président : Olivier Labregère,
- et de ses vice-présidents : Roger Desroche, Claude Reygnaud, Serge Parot,
- ainsi que des délégués qui siègent au Syndicat Vienne Combade : Olivier Labregère, Claude Reygnaud, Roger Desroche, Serge Parot, et leurs suppléants : Yves Pauzat et Thierry Mayaud.

Olivier Labregère de par sa profession, chargé d'études et de formations à l'Office International de l'Eau depuis plus de seize ans, apporte ses compétences et son expertise au service de la collectivité.

Toutes les fonctions administratives sont assurées par Mme Noëlle Vergne, secrétaire de mairie à la commune de La Geneytouse (temps partiel de 7h/semaine), elle réalise l'ensemble des documents nécessaires à la vie du Syndicat des Allois.

Le fonctionnement du Syndicat :

▪ Le Comité Syndical :

- pilote le syndicat, fixe le prix de l'eau, analyse les différents rapports d'exploitation, de finance et de qualité de l'eau...
- assure les relations avec les communes adhérentes, le syndicat Vienne Combade, les communautés de communes, l'exploitant délégataire et les entreprises intervenantes,
- est Maître d'Ouvrage, pour les travaux d'investissements à réaliser (renforcements, extensions, renouvellements ou déplacements de conduites) en lançant des appels d'offres...
- met en œuvre les décisions du bureau...
- suit les recommandations de l'autorité sanitaire (l'ARS) en matière d'eau destinée à la consommation humaine.

▪ En permanence soucieux de la performance de son réseau de distribution et de la qualité de l'eau distribuée, le Syndicat des Allois :

- intervient régulièrement auprès du syndicat Vienne Combade et de l'entreprise Miane et Vinatier,
- investit dans le remplacement des conduites vieillissantes ou fuyardes,
- déplace dès que possible les conduites posées en terrain privé pour les ramener sur le domaine public,
- lance actuellement une procédure de protection de ses captages.

Remplacement des canalisations fuyardes de St Paul

▪ Exemples de travaux dernièrement réalisés :

- la pose de 54 compteurs de sectorisation divisant ainsi les 260 kms de réseau en 38 secteurs bien définis, cela permet de contrôler en temps réel les consommations et de réparer les fuites importantes rapidement, ceci afin d'améliorer l'efficience du réseau et de limiter les pertes,
- le renforcement des conduites aux Charaillaux sur la commune d'Aureil, subventionné par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne à hauteur de 9 510€ soit 30 % de la dépense estimée à 31 700€ HT,
- le remplacement des canalisations fuyardes sur les communes de Saint-Paul, de La Geneytouse et de Saint-Bonnet-Briance subventionné par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne à hauteur de 350 000€ soit 40 % de la dépense estimée à 875 000€ HT,
- le remplacement des canalisations fuyardes sur les communes de Saint-Paul, de La Geneytouse subventionné par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne à hauteur de 74 250€ soit 30 % de la dépense estimée à 247 000€ HT.

La gestion, l'entretien et l'exploitation du réseau :

Par délégation de service public, elle est confiée à l'entreprise Miane et Vinatier (voir schéma ci-dessous).

Entreprise historiquement locale depuis 1927 dont le siège est basé à Brive et disposant d'un centre de travaux et d'exploitation situé à la zone artisanale des Allois sur la commune de La Geneytouse. Ce centre dispose des moyens humains et matériels nécessaires aux travaux d'exploitation du réseau d'eau potable.

Pour le SIAEP
Serge Parot
Vice-Président du SIAEP

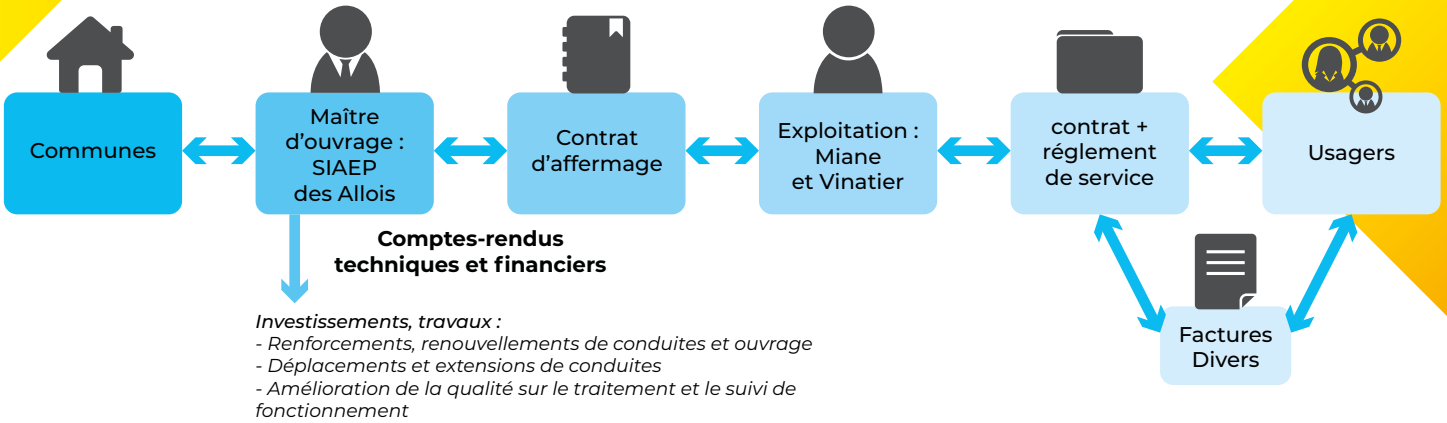

LA TOURELLE DU PRIEURÉ

En octobre 2022, l'entreprise Couderc d'Eyjeaux, a réalisé le chantier de la remise en état de cette jolie tourelle située dans le parc du Prieuré.
Le coût des travaux s'élève à 12 290,00€ HT.
La commune a bénéficié de 3 types de subventions :
- L'État à travers France Relance à hauteur de 30% soit 3687€,
- l'État à travers le DETR à hauteur de 20% soit 2458€,
- le Département de la Haute-Vienne à hauteur de 20% soit 2458€.
Soit 70% du montant total subventionné (8603€).

EXTINCTION EN MILIEU DE NUIT : NOUVEAUTÉ

Depuis 2016, notre commune, après débats et réunion publique a été une des premières du Département à pratiquer l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit. Ce n'était pas l'aspect économique qui nous guidait, mais la volonté écologique et le respect de la faune nocturne. Cela nous a valu d'être classé village étoilé avec deux étoiles.

Aujourd'hui, toutes les communes rejoignent cette démarche car le coût de l'énergie devient prohibitif.
Nous sommes comme toutes les collectivités à la recherche d'économie d'énergie. Pour cette raison, nous allons étendre la durée de l'extinction nocturne de DEUX heures.
Le nouvel horaire d'extinction sera compris entre 21H30 et 6h30.

Les jeunes Aurétois

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des enfants et des jeunes a repris ses activités dès la rentrée en se réunissant tous les 15 jours le vendredi à 17h30. **La première action fut la réalisation de trois panneaux sur le Vivre ensemble et le respect de l'environnement.** Ils ont été installés dans le bourg aux alentours des structures accueillant les enfants.

Par la suite, nous nous sommes réunis pendant les vacances de Toussaint afin de fabriquer divers abris destinés aux hérissons dans le parc du Prieuré. Nous avons été aidés dans cette entreprise par Serge Parot, conseiller municipal, et Florence Vilin, employée municipale. Les jeunes conseillers ont fait preuve d'imagination en fabriquant ces abris à partir d'éléments naturels (bois morts, feuillages etc...).

La commémoration du 11 novembre a aussi été l'occasion de participer à la vie de la collectivité. Les enfants ont eu à cœur d'énumérer une ronde de mots sur le thème de la paix.

Le 3 décembre a eu lieu la journée du Téléthon : nous avons organisé une après midi jeux dans la salle des fêtes. Les enfants avaient préparé un goûter ainsi que des objets à vendre au profit du Téléthon. Nous avons donc eu le plaisir de récolter 120 euros pour cette cause solidaire si importante.

Pour finir cette année 2022, le conseil municipal des jeunes a participé à une décoration écologique et économique du bourg en réalisant diverses boules accrochées à la mairie ainsi que la décoration du renne devant l'église.
Les enfants du conseil municipal vont participer à une action courant janvier de collecte de jouets, au bénéfice de l'association Rotaract de Limoges qui cette année aide les enfants hospitalisés en Tunisie. Vous pouvez donc durant tout le mois de janvier venir déposer vos jouets à la mairie pour les offrir à ces enfants.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine pour d'autres actions !

Les jeunes ont eu le plaisir de participer à la cérémonie des vœux et ont pris la parole devant l'assemblée pour établir une présentation de leurs diverses actions. Ils ont donc à cette occasion évoqué leur toute dernière action, à savoir une collecte de jouets au bénéfice de l'association Rotaract de Limoges qui cette année aide les enfants hospitalisés en Tunisie.

Comme vous pouvez le constater, ces jeunes ne manquent ni d'idées, ni d'énergie, ni de sens civique !

Je profite de cet article pour les féliciter et remercier leurs parents qui sont toujours présents et disponibles. Merci à tous !

Maintenant, à vos agendas, car le Conseil des enfants et des jeunes réitère son action **«Nettoyons la nature»** et vous invite tous, petits et grands, à faire une promenade conviviale et utile en ramassant les divers déchets qui peuvent joncher nos routes et fossés : rendez-vous le dimanche 14 mai 2023 à 10h sur la place de l'église. Votre présence sera un encouragement pour l'investissement sans faille de ces jeunes conseillers.

Christine Delmas

ALSH - ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

C'est déjà la fin des vacances de février et l'heure est au bilan pour toute l'équipe de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement). Avec une moyenne de 22 enfants sur les deux semaines et avec notamment un pic à 32 sur une journée, la fréquentation est en hausse et le bilan dressé est donc très positif. 54 enfants ont pu profiter des animations, ce qui représente 35 familles du territoire. L'an passé pour la même période nous avions 32 enfants et 19 familles.
Pendant ces premières vacances de l'année 2023, les enfants ont pu profiter pleinement, avec notamment des ateliers pâtisseries, créatifs, une sortie à la patinoire, des balades nature dans les chemins Aurétois et sans oublier la Nerf party tant appréciée par les enfants.

La campagne d'inscription scolaire et périscolaire a également commencé pour l'année scolaire 2023-2024, le dossier d'inscription est à retirer à la Mairie ou à télécharger sur le site de la Mairie ou de l'ALSH. Vous pouvez le déposer, soit à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, soit l'envoyer par mail à jmasdieu@mairie-aureil.fr sans oublier de joindre les documents demandés en pièces jointes (PDF, JPEG), de préférence avant le 31 Mai 2023.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le responsable de 10h30 à 17h30 du lundi au vendredi aux coordonnées ci-dessous :

CONTACT : 49, rue des Écoles - 87220 AUREIL
responsable : **Julien MASDIEU**
Tél. : **06 38 03 54 44 -** mail : alsh@mairie-aureil.fr
Alshlespepitesdor

Les Aînés d'Aureil

CONSEIL DES SAGES

La gymnastique destinée aux séniors continue son activité chaque mardi matin à 9h15 à la salle Serge Mouret. Dans le cadre de l'association Siel Bleu, le jeune et dynamique coach Arnaud propose chaque semaine des exercices variés et adaptés. Il est encore temps de vous inscrire : rendez-vous un mardi matin au cours de gymnastique et constater par vous-même du sérieux, de la convivialité et de la bonne humeur de cette remise en forme !
Pour tout renseignement supplémentaire : vous pouvez contacter Christine Delmas au 06 80 37 23 94.

Le conseil des sages qui se réunit chaque premier lundi du mois, a organisé **une après-midi conviviale le jeudi 2 février pour la chandeleur.**

Suite à cette initiative heureuse, les participants ont décidé de proposer une **rencontre amicale ouverte à tous chaque deuxième jeudi du mois à la salle Serge Mouret au stade à partir de 15h.** (Prochaines dates : les jeudis 9 mars, 13 avril, 11 mai et 8 juin).
Vous pouvez venir accompagné de vos proches ou amis pour passer un moment d'échange agréable.

Le conseil des sages a choisi **deux nouvelles activités pour les personnes de plus de 55 ans qui débuteront début mars, les jeudis matin.** Inscrivez-vous rapidement ! Pour seulement 20 euros , prenez soin de vous et de votre santé. Présentation sur la page suivante..

ATELIER « CAP BIEN ETRE » ET ATELIER « BIEN AVEC SOI »

Un atelier « Cap Bien-être » aura lieu à Aureil dans la salle Serge Mouret du 16 mars au 12 mai 2023, les jeudis de 10h à 12h.

Cet atelier propose à toutes les personnes de plus de 55 ans, de développer la capacité des personnes à adopter un comportement approprié et positif face aux épreuves de la vie quotidienne, notamment par la gestion du stress et des émotions.

Cet atelier propose 4 séances collectives de 2 heures + 1 séance individuelle avec un groupe de 10 à 12 personnes. Les séances se dérouleront tous les jeudis matins de 10h à 12h, animées par Priscillia Grenard, animatrice, de l'association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT du Limousin).

Courant avril, un autre programme « Bien avec soi » aura lieu à Aureil dans la salle Serge Mouret du 13 avril 2023 au 29 juin 2023, les jeudis de 10h30 à 11h30.
Cet atelier permet aux personnes de plus de 55 ans de découvrir ou redécouvrir des techniques et approches de relaxation permettant de cultiver son bien-être physique, mental et émotionnel. L'objectif est d'acquérir des méthodes simples pour favoriser son confort et son plaisir au quotidien.

Cet atelier propose 8 séances de 1h avec un groupe de 10 à 15 personnes. Les séances se dérouleront tous les jeudis matins de 10h30 à 11h30, animées par Priscillia Grenard, animatrice, de l'association santé éducation et prévention sur les territoires (ASEPT du Limousin).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Contactez **l'ASEPT** au **05 55 49 85 57**
Visitez le site internet www.asept-limousin.fr
Découvrez les ateliers en image sur YOUTUBE en tapant « ASEPT LIMOUSIN ».
Suivez toutes nos actualités via notre page acebook **ASEPT du Limousin**

Les Associations

FORUM DES ASSOCIATION

Le samedi 24 septembre 2022 a eu lieu le premier forum des associations. Cette matinée s'est déroulée dans la bonne humeur. Les échanges autour d'un café ont été nombreux même si nous n'avons pas eu les visiteurs escomptés. Le but de ce forum était de créer du lien puis de présenter les activités de chacun. Contrat rempli. Rien de mieux qu'un repas partagé pour clôturer cette belle initiative. Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine.

COURSES ET RANDOS D'AUREIL

Après deux années de mise en sommeil, toutes les activités ont pu se dérouler dans de bonnes conditions et avec succès : Randos des rois en janvier, soirée paëlla en mars, les 33e boucles d'Aureil le 1er mai, fête de l'été en juin, vide-grenier en juillet, sortie familiale en septembre, téléthon en décembre et une rando mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Pour 2023 les dates à retenir pour ces diverses manifestations sont à retrouver à la fin de ce bulletin.
Pour tout renseignement : **CONTACT 05 55 00 21 65** ou **07 78 78 28 00**
ou sur le site : **http:/lesbouclesdaureil.fr - bouclesaureil**

20 ANS DE TÉLÉTHON A AUREIL

Courses et Randos d'Aureil et La Puce à l'Aureil ont tenu à organiser une belle journée pour fêter les 20 ans du Téléthon dans notre commune mis en place par Paulette Desbordes et Sylvie Piqueras.
En marge de leur traditionnelle distribution de roses aux donateurs, qui a toujours rencontré un énorme succès, une après-midi jeux pour les enfants (organisée par le Conseil Municipal des Enfants d'Aureil) et une soirée paëlla sont venues s'ajouter à cette manifestation qui nous tient tant à cœur : ce fut une très belle réussite.
Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que les sponsors pour les roses et la tombola : c'est grâce à vous tous que nous avons remis la somme de 2070 € à l'AFM Téléthon.
Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour battre ce record qui permet de faire avancer la recherche.
Encore merci à Paulette et Sylvie pour leur fidèle investissement !

ASSOCIATIONS DES ACCIDENTÉS DE LA VIE DE LA HAUTE-VIENNE

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.
La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.
Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.
Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie est reconnue d'utilité publique depuis 2005.
3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents dornestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).
Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?
Pour répondre à cette question, un entretien avec une juriste :

- Par téléphone : permanence téléphonique assurée aux horaires habituels d'ouverture au public du groupement, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h au 05 55 34 48 97.

- RDV au groupement : les adhérents peuvent également rencontrer une juriste au groupement 6 avenue du Président Sadi Carnot 87350 PANAZOL sur rendez-vous pris au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à FEYTIAT :
- Marie-Pierre AJUSTE, présidente de la section, au 07 70 11 01 47
- Christiane ANTOINE, trésorière de la section au 06 79 56 00 86

LA PUCE À L' AUREIL

La saison 2023 a très bien débuté avec plusieurs organisations aux bilans très encourageants :

- Les soirées scrabble ont repris les jeudis soirs. Se rencontrer, trouver les meilleurs mots, vérifier l'orthographe, perfectionner sa tactique... assouplit le travail des neurones et entretient la bonne humeur.
- La matinée œnologique le 19 novembre 2022. Les 16 participants ont beaucoup aimé le cours, clair, précis, richement documenté, et la dégustation qui a suivi. Des sensations nouvelles ont été découvertes. Le buffet proposé a mis une note chaleureuse et conviviale à cette matinée. Une réussite pour cette nouvelle organisation qui sera renouvelée deux autres fois cette saison.
- Le Téléthon, organisé le 3 décembre, en collaboration avec « Course et rando d'Aureil » a très bien fonctionné avec la vente des roses, une après-midi jeux et une soirée repas « paëlla » très appréciées. La recette générale a permis de reverser 2070€ à l'AFM.
- La pièce de théâtre du 28 janvier, présentée par la troupe d'Eyjaux, a enchanté 94 spectateurs.

Pour le reste de la saison sont projetés :
- La journée-jeux avec les enfants et la participation du magasin de jouets de Saint Léonard « Le monde de Léo et Léa ».
- Deux nouvelles séances d'œnologie,
- La fête de l'abeille le samedi 20 mai avec différents stands dans la cour du prieuré.
- La fête de la cerise début juillet avec au programme : une randonnée, un concours de clafoutis et un lancer de noyaux.
- Un projet de randonnée botanique sera également proposé sur le thème de la connaissance des plantes sauvages comestibles.

La Puce à l'Aureil convie tous les habitants d'Aureil à participer à ces manifestations, et tous ceux qui voudraient s'investir en fonction de leurs envies et de leurs moyens à venir nous rejoindre pour les organisations. **Ambiance chaleureuse garantie**

CONTACTS : Président : **Thierry DELMAS 06 79 29 82 73,**
Secrétaire : **Christian PONSOLLE 06 88 74 18 26**
mail : chth.delmas@orange.fr - **lapucealaureil**

AUREIL ZUMB'FIT

L'Association AureilZumb'Fit vous propose des cours de Fitness/cardio tous les mardis de 19h30 à 20h30 à Aureil. Les cours, qui allient convivialité et bonne humeur sont animés par notre coach diplômée Zabou, et se déroulent à la salle de motricité de l'école maternelle d'Aureil. Ils fonctionnent pendant les vacances scolaires (hors noël et été).

Quelques initiations step, yoga, pilates, kick-boxing, ainsi qu'une soirée restaurant et un repas de fin d'année animent l'association.

La reprise des cours se fait en septembre de chaque année mais vous pouvez toujours vous inscrire en cours d'année, la cotisation se fera au prorata. Cotisation annuelle 90€, activité ouverte aux dames, messieurs et adolescents de plus de 15 ans. Coupons sport ANCV et chèques vacances acceptés.

CONTACT : aureilzumbfit@laposte.net ou au **06 63 88 26 15**

LES AMIS DE LA SAINT HUBERT

Les amis de la saint Hubert ont repris leurs manifestations durant cette année 2022, les restrictions sanitaires ayant disparu :
- Une vente de pâtés le 12 juin, fabriqués à Chavagnac et cuits au feu de bois dans le four.
- Le 7 août **le vide-grenier** au stade d'Aureil a réuni 45 exposants, une réussite après 2 ans d'arrêt.
- Enfin le 6 novembre notre **fête de la St Hubert** avec une messe puis bénédiction des chiens et des chevaux suivie du pot de l'amitié et un repas à la salle des écoles. Tout cela animé par les cors de chasse de la « Clique de Saint Vaury ». La tradition retrouvée à Aureil a réuni une centaine de participants.

L'association (les amis de la Saint Hubert) se veut aussi humanitaire et solidaire. Cette année elle a décidé de soutenir le peuple Ukrainien en offrant 500€ aux pompiers de l'urgence internationale qui servent de relais ainsi que 530€ d'achat de médicaments.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour de nouvelles manifestations et nous vous présentons nos meilleurs vœux.

LES OSTENSIONS

Il va flotter, le drapeau dans le ciel d'Aureil...
L'ouverture des Ostensions est marquée par la bénédiction et la montée du drapeau ostensionnaire. Hissé après la célébration eucharistique, au plus haut de l'église, il flottera plusieurs mois dans le ciel d'Aureil.
Le dimanche 2 avril, jour des Rameaux, nous assisterons, nombreux à la délicate opération de la montée du drapeau. Un drapeau au clocher des églises est signe de paix. Cette tradition du drapeau hissé est toujours maintenue dans les années d'ostensions !

Les Ostensions sont un moment fort de rassemblement, une affaire de culture commune, de racines et d'identité limousine.
A Aureil, village de la montagne limousine, nous avançons sur les pas de St Gaucher et de St Faucher.

La préparation permet également de renforcer les liens sociaux tandis que les festivités favorisent l'intégration des nouveaux et des anciens habitants et sont l'occasion de réunions familiales, les membres partis vivre ailleurs revenant pour participer aux célébrations.

CONTACTS : Eliane Chabannier 06 87 42 45 83 - **Josette Bidaud** 06 08 67 46 88

UNION SPORTIVE AUREIL EYJEAUX

A la veille de ses 60 ans l'US Aureil Eyjeaux ne pense pas à la retraite.
En effet cette saison l'augmentation de ses effectifs est un bon signe de sa vitalité.
Du côté de l'école de foot c'est une quarantaine d'enfants de 5 à 13 ans sur 3 niveaux différents. Cette progression nous permet d'être confiants pour l'avenir.

Chez les séniors la nouveauté a été la création d'une deuxième équipe.
L'effectif vétéran est quant à lui resté stable avec une trentaine de membres.
Le changement le plus notable pour le club a été l'arrêt des rencontres en nocturne pour l'équipe senior face à la hausse du coût de l'énergie. A la suite d'une demande de la municipalité nous avons voulu prendre part à l'effort collectif. Vous pouvez venir encourager les rouges et noirs les dimanches à 15 heures.

Le club remercie bien sûr la municipalité pour la mise à disposition des locaux, les travaux prévus pour la rénovation des vestiaires et l'entretien du terrain.
La saison prochaine sera celle des soixante ans et à ce titre nous réunirons toutes les générations qui ont œuvré pour le club, des membres fondateurs aux nouveaux licenciés de l'école de foot.

Les prochains rdv seront le 4 mars à la salle des fêtes d'Eyjeaux pour un repas convivial autour d'une tartiflette.
Le 1er avril à la salle des fêtes d'Aureil nous organiserons une rencontre avec tous les braves qui sont passés par notre club.
Le week-end des 2 et 3 juin aura lieu le traditionnel tournoi vétéran et le lendemain nous souhaitons organiser un tournoi avec l'école de foot.
Pour clôturer la saison nous nous retrouverons au stade pour notre traditionnel repas de fin d'année en plein air le 25 juin à midi.
Amitiés sportives, le bureau de l'US Aureil Eyjeaux.

CONTACT :
président de l'US Aureil-Eyjeaux :
Nicolas Geoffre : 06 81 37 41 06
usaureileyjeaux

TENNIS CLUB AUREIL ST JUST LE MARTEL - EYJEAUX

L'année 2022 est la 1ère année post COVID, le club a pu reprendre toutes ses activités :
- Cours enfants le jeudi 16h à 18h ou le samedi matin 9h à 13h,
- Cours adultes le mercredi de 19h à 21h ou le vendredi de 18h30 à 21h,
- Tournoi OPEN a regroupé plus de 100 participants en juin (1er tournoi féminin de la Haute-Vienne),
- Tournoi de double mixte en septembre,
- Participation des enfants de l'école de tennis à l'après-midi « jeunes » lors de l'OPEN BLS de Limoges,
- Stages pendant les vacances scolaires ouverts à tous (adhérents ou non)
- Engagement de nos équipes, femmes et hommes, aux différents championnats organisés par la Ligue de Nouvelle Aquitaine,
- Animations : portes ouvertes, initiation Padel, soirée bowling, matchs libres, ...

On retrouvera en 2023 les mêmes activités. Ce sera aussi celle du rapprochement avec le club de La Geneytouse et aussi celle de la régénération du court à Aureil.
Le club organise pour les débutants des CITA (flyer joint) ; si vous êtes intéressés, nous sommes à votre disposition. Vous aimez le tennis, en compétition ou simplement pour jouer entre amis, vous pouvez contacter :

CONTACT : Claire Bonnet au **06 87 64 69 40**
ou Michel Dufaure au **06 78 88 50 07**
AureilTC - **tc_aureil_eyjeaux_st_just**

Etat Civil

DATES À RETENIR

sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

Conseiller Numérique — tous les jeudis
Jeanne est là pour vous renseigner, prenez RDV !

Soirée scrabble — tous les jeudis soirs
Se rencontrer et trouver les meilleurs mots !

Aureil Zumbfit — tous les mardis
Cours de Fitness / Cardio

Rencontre amicale — le 2ème jeudi de chaque mois
organisée par le conseil des sages, ouvert à tous !

Machine à pain dans le bourg — courant mars
On compte sur vous !

Encombrants — 14 mars 2023
inscription en ligne : *encombrants.limoges-metropole.fr*

Soirée Paëlla de Course et Rando — 18 mars 2023
à partir de 20h, pensez à réserver !

Atelier « Cap bien-être » +55 ans — Du 16 mars au 12 mai 2023
inscription obligatoire

Atelier « Bien avec soi » +55 ans — Du 13 avril au 29 juin 2023
inscription obligatoire

34ème Boucles d'Aureil — 7 mai 2023
1, 2, 3, prêt, partez ! inscriptions en ligne

Nettoyons la nature — 14 mai 2023
Accompagnez les enfants dans cette démarche citoyenne !

Fête de l'abeille — 20 mai 2023
Dans la cour du prieuré

Tournoi de tennis — du 9 juin au 1er juillet 2023
ça va smatcher !

Repas du foot — 25 juin 2023
au stade, ouvert à tous !

Ostensions — 1er juillet 2023
Venez nombreux !

Vide-grenier de Course et Rando — 9 juillet 2023
Venez vendre ou chiner sous les tilleuls dès 9h

NAISSANCES

MONTÉPIN Victoire Marie Agathe	04/07/2022
DESFORGES Agathe	13/07/2022
GOUCHET Thomas Lucas Franck	17/07/2022
CHÂTEAU Camélia	25/07/2022
BAUSSET Aubin Malo Arès	03/08/2022
AUSSURE Théa	28/08/2022
ALENDA Nino	07/09/2022
GRANDEAU Agathe Matilde	15/12/2022
BADIE Louise Aline Francis	26/12/2022

DÉCÈS

CHAPEL Lucien Georges	07/06/2022
VOISIN Jean Baptiste	11/06/2022
DUBUISSON Monique ép BLANCARDI	18/06/2022
REYJEAUX Bernard André	28/08/2022
FAUCHER Bernard Jean	07/09/2022
MOULIN Jean Marie Henri	28/09/2022
LAUTRETTE Patrick Jean-Marie	11/10/2022
VALADE Odette	29/12/2022

MARIAGES

DELMAS Madeline Amélie Jeanne et **LEBON Grégory**	16/07/2022
DARDOURI Elodie et **BOIREAUD Benjamin**	15/10/2022
DELMAS Clarisse Marie Suzon et **LEFEVRE Tom** Charles-Elie	04/02/2023

PACS

DOMENZI Aurélie et **BAYLET Romain** Pierre-Alain	17/12/2022
BUISSON Anaïs Clémentine Charlotte et **LACHAUD Bastien**	19/12/2022
LACHEZE Christophe et **HUGOT Isabelle**	10/01/2023
LARUE Benjamin Maurice Lucien et **ZAHRA Cassie**	28/01/2023

Aureil
commune

Mairie d'Aureil :
49 rue des Ecoles
87220 AUREIL
05 55 00 28 11

accueil@mairie-aureil.fr
www. mairie-aureil.fr

Suivez toutes les actualités !
aureil87220